



Commune de Mijoux

Rue Dame Pernette

01410 Mijoux

L'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 génèrent la réforme de la publicité des actes. Ainsi, depuis le 01 juillet 2022, le compte rendu des séances du Conseil Municipal est supprimé. Il est remplacé par la publication d'une liste de délibérations publiée dans les huit jours suivant le conseil et examinées en séance. Le procès-verbal subsiste mais ne sera publié (par affichage et dépôt sur le site internet de la commune) qu'après approbation lors de la réunion du Conseil Municipal suivant. Ainsi, le procès-verbal de la séance du 25.09.2025 ne sera publié qu'après la réunion du prochain CM

LISTE DES DELIBERATIONS DU CM du 25.09.2025 – VISA&CONTROLE DE LEGALITE

Présents : MM. VIALLET. MC. COUTURIER. P. ECAILLE. C. GROSGURIN. JF. JOLY. S. JUHEN. D. JULLIARD. G. LEGAY. M.VUILLERMOZ

Absents excusés : E. LEE

Secrétaire de séance : JF. JOLY

Ouverture de la séance à 19h à la salle des Fêtes de MIJOUX

NUMERO	OBJET	DECISION
2025.043	Fixation du tarif des repas à la cantine de l'école de Mijoux facturé aux familles	approuvée
2025.044	Vente d'un terrain situé aux Mars, parcelle n°B1015	approuvée
2025.045	Choix de l'entreprise de désamiantage dans le cadre de la rénovation du gîte communal « La Montagne »	approuvée
2025.046	Demande de mise en place du dispositif de Volontaire Territorial en Administration (VTA) pour le poste de chargée de missions	approuvée
2025.047	Bornes de recharge pour véhicules électriques : recours au mécanisme du fond de concours afin de financer la réalisation d'un équipement public local en matière de maîtrise de la consommation d'énergie	approuvée

Mijoux, le 26.09.2025

Martine VIALLET, maire